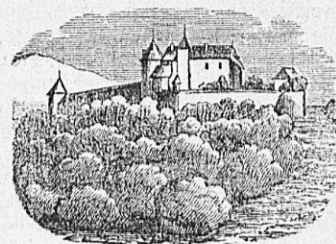




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

BULLE, le 12 août 1887.

L'apaisement et les Libertards.

Nous serons donc toujours les mêmes grands naïfs ! Comment avons-nous pu croire un instant à la sincérité de nos Libertards, espérer que leur zèle pour les améliorations économiques n'était pas une simple manœuvre électorale, que leur approbation sans réserve des paroles de paix et de justice, prononcées à Genève, un vain leurre ? *Commedianti!*

Hélas ! une semaine a suffi pour détruire nos illusions et nous démontrer qu'il était inutile d'attendre de notre parti gouvernemental une concession, une réparation quelconque, des sentiments de justice ou d'équité. Comment sortir de la farine d'un sac de charbon ?

L'organe gouvernemental, la *Liberté*, a jugé d'abord à propos d'approuver notre dernier article, en le travestissant, il est vrai. Nous avons dit que le concours de tous était absolument nécessaire pour opérer des réformes sociales et économiques fructueuses et que ce concours n'était possible que si le gouvernement entraînait dans la voie des concessions et d'une répartition égale non pas seulement des charges, mais aussi des droits et des avantages. A ce prix, nous promettons notre concours sans réserve; nous le maintenons.

Le *Bien public*, marchant sur nos traces, a demandé la représentation des minorités au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, le contrôle de l'opposition dans l'administration et l'emploi des ressources de tous dans l'intérêt de tous et non plus d'un parti, — toutes choses demandées et applaudies à Genève, mises en pratique dans tous les cantons, sauf à Fribourg.

Et la *Liberté* de jeter les hauts cris, de déclarer que c'est vouloir l'impossible ! La seule base de conciliation, c'est *l'uti possidetis*; la seule concession qu'elle veuille nous faire, c'est, après nous avoir tout

pris, de tout garder. C'est la concession du bandit qui, vous dépouillant au coin d'un bois, veut bien vous laisser la vie à la condition que vous renonciez à réclamer votre bourse. Et savez-vous qui a tort du bandit ou de la victime, au dire de la *Liberté* ? C'est la victime qui persiste à prétendre que sa bourse lui appartient. C'est elle qui met obstacle à la pacification, et si celle-ci n'a pas lieu, c'est elle qui en supportera la responsabilité !

Il est inutile de discuter avec des gens animés de tels sentiments, doués de tels appétits. Ou ils manquent de bonne foi ou leur sens moral est obléteré. Dans tous les pays du monde, la nature des choses le veut ainsi, c'est le pouvoir, la majorité qui font des concessions, la minorité ne peut, elle, que réduire ses prétentions et renoncer à la guerre, elle n'a rien à donner que la paix.

Notre loyal appel à la pacification sur le terrain économique n'aura eu qu'un résultat : c'est de démontrer, une fois de plus, aux yeux de tous ceux qui ne sont pas aveuglés par l'esprit de secte, que le parti libertard ne veut faire aucune concession.

Il l'a proclamé par l'organe de son journal officiel : Il lui est impossible d'accorder une représentation à la minorité. Il lui est impossible de permettre à l'opposition de contester l'administration. Il lui est tout aussi impossible de ne pas employer les deniers des contribuables, notre argent, en somme, dans l'intérêt exclusif de son parti. Nous en prenons acte.

Tout ce qui n'est pas tépelet doit continuer à être traité en *parias*; notre rôle dans la république se borne à payer l'impôt, peut-être nous fera-t-on parfois la concession de ne pas nous taxer plus haut que les partisans dévoués de la secte.

Et ce sont ces gens-là qui osent traiter de partiales les nominations de l'administration militaire fédérale, parce que celle-ci a, de temps en temps, le courage de forcer la promotion d'officiers pourvus des meilleurs certificats, mais qui ne sont pas agréables au pouvoir !

Allez, allez ! tépelets petits et grands, réfugiés de

tous pays, vous avez beau flatter les radicaux de Vaud et de Genève et faire la *cabriole* démocratique devant eux. Ils apprendront bien à vous connaître à votre vraie valeur.

En attendant, vous faites œuvre centralisatrice; chacune de vos injustices est une brèche dans le rempart fédéraliste. Le temps marche, les idées progressent, vos grimaces n'en arrêteront pas le cours et ne vous empêcheront pas d'être emportés par le courant du siècle.

Vous avez été habiles en vous rendant à Genève, votre attitude et vos assurances ont pu en imposer à nos confédérés, mais vous vous êtes démasqués trop tôt.

La place de vos conseillers, celle de votre *Liberté* et de ses reporters n'étaient pas au tir fédéral, dans une fête suisse consacrée à l'apaisement et à la concorde, elle était en Vendée, au milieu des *chouans*, avec les intransigeants français qui, incapables d'oublier leurs haines et leurs rancunes, ont appelé au trône de France les Bourbons d'Anjou. Leur œuvre est mort-née, la vôtre tombera un jour sous la réprobation publique.

Nouvelles suisses.

Assurances. — M. le conseiller fédéral Deucher a chargé une commission de spécialistes d'étudier la question de l'assurance obligatoire contre les accidents. Cette commission est composée de MM. Greulich, secrétaire des ouvriers, D^r Guillaume, de Neuchâtel, professeur Kinkelin, de Bâle, Milliet et Kummer, de Berne, Nef, d'Aarau, et Schuler, inspecteur des fabriques.

Monopole. — Jeudi passé a eu lieu, à Berne, une conférence de délégués des cantons et villes qui perçoivent des droits d'entrée sur les vins et spiritueux avec l'administration fédérale du monopole des alcools; il s'est agi d'arriver à une entente sur l'application de la nouvelle loi et la suppression des ohmgelds et octrois pour le 1^{er} septembre prochain.

due. La diligence qu'il mit à cette bonne action en doubla le prix. Car M^{me} Deltour, avant de s'éteindre, eut l'ineffable satisfaction de savoir que le sort de sa fille bien-aimée était assuré.

Seulement, dans sa précipitation, le général ne s'était point enquis de ce qu'était celle qui allait venir vivre sous son toit. Aussi fut-ce avec une profonde surprise et une sorte d'effroi que Morlaines vit arriver aux Petites-Tuileries, comme on appelait sa propriété dans le pays, une femme aux allures distinguées, au visage frais et doux, Marie Deltour en un mot, âgée de vingt-six ans à peine, et charmante sous ses vêtements de deuil.

Germaine, irritée tout d'abord de n'avoir point été appelée à donner son avis, vint à la nouvelle venue une de ces haines d'autant plus âpres que toutes les circonstances en démontrent plus évidemment l'injustice. Marie Deltour, intelligente et modeste à la fois, prouva dès son séjour aux Petites-Tuileries, combien elle était reconnaissante au général de la bienveillance qu'il lui témoignait. Elle se montra affable avec Germaine, respectueusement dévouée à M. de Morlaines, qui se prit bientôt pour elle d'une affection croissante peut-être moins vite, cependant, que l'antipathie de Germaine pour « l'usurpatrice ».

Marie Deltour était blonde : ses traits fins, attristés par la douleur que lui avait causée la mort de sa mère, respiraient une placidité qui n'était point sans noblesse. Elle avait ce grand mérite d'être active sans brusquerie, toujours occupée sans excès de mouvement. A son arrivée, Germaine lui avait soudainement cédé sa place auprès du général, comme si c'eût été punir celui-ci de sa dissimulation que le priver

Son fils Georges de Morlaines, âgé de vingt-cinq ans, avait été promu, depuis peu, au grade de lieutenant de vaisseau et, à l'époque où s'ouvre ce récit, était engagé dans un grand voyage d'exploration.

Le général s'était trouvé seul à un âge où plus que jamais l'homme a besoin de sentir auprès de lui une affection toujours en éveil. Le cœur, refroidi, glacé par les regrets, éprouve de douloureuses angoisses, quand autour de lui tout est vide et silencieux. Au près du général vivait une vieille gouvernante, veuve d'un ancien soldat, un peu rêche, un peu grondeuse, heureuse de la domination qu'il lui abandonnait, et portant à M. de Morlaines, à son fils et surtout peut-être à la mémoire de la morte une profonde affection, plus instinctive, d'ailleurs, que raisonnée. Il est ainsi des dévouements quasi brutaux qui s'imposent avec une sorte de violence. Germaine était sans douceur. Les soins qu'elle rendait à son maître étaient pour elle l'exercice d'un droit. Il lui appartenait; son affection était un joug qu'il lui était enjoint de supporter, si lourd que le fit la bonté massive de cette créature inintelligente. M. de Morlaines subissait, d'ailleurs, avec passivité cette obsession de complaisances inévitables, quand se produisit un événement qui devait changer singulièrement sa propre situation et celle de Germaine.

Une de ses parentes éloignées mourut; dans une lettre écrite au milieu des angoisses suprêmes, elle s'adressait à lui et le suppliait de recueillir auprès de lui sa fille, Marie Deltour, qui allait rester sans fortune et sans appui.

M. de Morlaines n'hésita pas. Sans consulter Germaine, — heureux peut-être d'agir d'après son initiative propre, il répondit aussitôt à la pauvre femme que sa fille était atten-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

L'ÉNIGME

PAR
JULES LERMINA

I

Après avoir brillamment servi la France pendant longues années, M. de Morlaines, général de brigade, avait pris sa retraite. C'était un homme de soixante ans, encore vert, doué d'une exquise distinction, rappelant le type de ces anciens gentilshommes dont la parole sacrée, dont la délicatesse n'admettait ni faux-fuyants ni compromis quand il s'agissait de tenir un engagement.

M. de Morlaines était veuf. C'était même la perte de sa femme Hortense, née des Chastels, qui l'avait engagé à renoncer à l'état militaire. Sa douloureuse tristesse s'accommodait mal de la vie active; il avait renoncé à toute ambition et était venu s'installer auprès de Paris, à Vitry, dans une petite propriété, où il avait trouvé le repos dont il avait besoin, s'adonnant à des travaux de jardinage et satisfaisant des goûts qu'il n'avait pas perdus pendant sa longue carrière de soldat.

RENDRE

our-de-Trême, une maison
située, qui contient deux
partements de cinq pièces
cuisine chacun, un beau ga-
s, deux mansardes cham-
s, cave à compartiments,
t deux sont voûtés, grand
lin et bûcher pouvant s'or-
de buanderie. Vue magni-
n.

meubles et connaître les
ser au notaire CHAPALLEY,
[406]

ognerie.

ifient la guérison de ma-
le traitement par corres-
médès inoffensifs de l'Éta-
guérison de l'ivrognerie de
de Moos, Hirzel; A. Vol-
domini Walther, Courcha-
hl, Weid p. Schönenwerd;
mbach (Berne); Mme Sim-
Singenen.

ement soit avec consente-
la malade. Moitié des frais
ison. Attestations, prospec-
gratuits. Adresser : A l'Éta-
guérison de l'ivrognerie, à
[402]

n de chaussures

ROUGE, à BULLE

ard de départ, on continue
articles de ce magasin. On
un choix de **CHAUS-
SAISON** pour hommes,
F. TRENQUE

ment à louer

ur le même palier et tous
r une des plus belles places
centre.
reau du journal. [376]

nche 14 août :

de l'ŒIE

ge de Sorens.

le.
CHOLLET, aubergiste.

centre de la ville de Bulle,
sur grands locaux,
magasins ou de bureaux,
de suite et l'autre pour le
aire FAVRE, à Bulle. [405]

de un bon domestique

pour soigner le bétail
vaux.
reau du journal. [407]

Un petit chien noir,

à pattes blanches.
reau du journal. [378]

nu verrat

ICE DU PAYS

des éleveurs chez ULDRY,
Bulle. [398]

de de suite : une ap-

prentise-tingère.
reau du journal. [393]

200 paquets de BAR-

DEAUX, chez Rodolphe
ns. [397]

poste français

nger à l'imprimerie de ce

x qui hésitent

le grand nombre de ro-
dans les journaux sont
agés à demander par une
correspondance à la Librairie
AET à Olten la brochure
d du Malade». Ce manuel
et franco fournit à côté
n claire et précise d'un
de Remèdes Domestiques
a expérience a démontré
ligne.

ations de malades

ques, prouvant que bien
mple Remède Domestique
adiques quasi incurables.
malade tombe sur le remède
cas, l'affection la plus
maintes fois comme par
L'ami du malade est un
ans tous ces cas. Aneur
a donc s'en passer. L'en-
chure illustrée n'entraîne
s de frais. >>>

primerie Emile Lenz.

Chemins de fer. — Il y a quarante ans qu'a été ouverte la première ligne de chemins de fer en Suisse, celle de Zurich à Baden. Cette voie, d'une longueur primitive d'environ cinq lieues, avait coûté trois millions 232,045 fr.; le matériel comprenait quatre locomotives et trente-huit wagons; le nombre des employés était de 65; quatre trains circulaient journellement entre Baden et Zurich. Dès lors, la situation s'est considérablement modifiée; au lieu de quatre trains journaliers, on en compte maintenant plus de trente-deux, et le réseau des chemins de fer suisses, qui n'avait, en 1854, que 28 1/2 kilomètres, en comprenait 2574 à la fin de 1881.

La Société suisse des vétérinaires s'est réunie lundi dernier à St-Gall, sous la présidence de M. le professeur Berdez. Elle a exprimé le vœu que la compétence de délivrer des patentes soit enlevée aux cantons et attribuée à une commission fédérale d'examen, siégeant de préférence dans une ville neutre (c'est-à-dire qui n'ait pas d'école d'art vétérinaire). On a parlé de Lucerne ou d'Olten.

Le Conseil fédéral a été invité à se faire représenter à la conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se réunira le 22 septembre prochain à Carlsruhe.

Tir fédéral. — On a remarqué au tir fédéral la présence d'un aubergiste de Berne, M. Schmid, accompagné de ses cinq fils, lesquels sont tous incorporés dans l'armée suisse. Au tir de section, le père et les enfants (ils auraient pu former à eux seuls une section) se sont tous distingués; l'un des fils a fait 18 points, un autre 19, le troisième 20, le quatrième 21 et le cinquième 23. Ils sont revenus ensemble à Berne, rapportant une médaille et plusieurs beaux prix.

Les pontonniers d'Aarburg feront, dimanche et lundi prochain une excursion sur l'Aar de Berne à Aarberg et de là à Bienne, puis de Bienne à Soleure et retour à Berne.

Vingt-sept personnes ont envoyé à la Société suisse d'utilité publique des mémoires sur la question que cette société avait mise au concours: « Les dangers du cautionnement. » Le jury, a accordé trois prix: les deux premiers, chacun de 150 fr., ont été décernés à M. Thurneysen, pasteur à Wallenstadt (St Gall), et M. G. Kurs, régent, à St-Antoni (Fribourg); le troisième, de 50 fr., à M. Al. Isler, régent à Winterthur.

Concours littéraire romand. — Nous rappelons aux intéressés que le dernier terme pour l'envoi des travaux est fixé au 31 août courant. Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire du jury, M. Clément-Rochat, à Ste-Croix; les finances d'inscription, au caissier, M. le pasteur Narbel, et les renseignements peuvent être demandés au président, M. C. Ecuyer, à Orbe. Le prospectus du concours est envoyé franco par le comité aux personnes qui lui en feront la demande.

Accidents de montagne. — M. Schuler, ancien président de commune, faisait avec son fils une excursion dans le Schächenthal. Arrivé sur l'alpe de Trogen, un faux mouvement le précipita au bas d'une paroi de rochers, où l'on retrouva son cadavre affreusement mutilé. Il y a quelques années, le malheureux S. avait perdu sa femme et un jeune enfant qu'une avalanche avait tués en détruisant sa maison et en bouleversant ses prés et ses champs.

des soins ou plutôt des exigences de sa despotique gouvernante. Le général se sentit entouré d'une atmosphère toute nouvelle.

Cette robuste nature, un peu sauvage, comme tout ce qui s'enveloppe forcément de la rudesse militaire, s'amollissait, se civilisait au contact de cette affabilité toujours égale, indulgente aux caprices et souriante aux colères involontaires. Et comme le cœur était jeune, comme il y avait déjà quatre ans que M^{me} de Morlaines était morte, le général, un beau soir d'automne, alors que Marie soutenait résolument contre lui une lutte de trictrac, M. de Morlaines posa nettement son cornet sur la table, se renversa en arrière sur son fauteuil, joignit ses deux mains, croisa les doigts, fit craquer les jointures, brouma trois ou quatre fois, puis, devenant, ma foi, rouge jusqu'aux oreilles:

— Mademoiselle Marie, dit-il, voulez-vous que nous causions?

— Pourquoi non? fit la jeune fille. Le trictrac vous fatigue?

— Me fatiguer... moi!... mais s'ap... je suis solide... me fatiguer! par exemple.

Il paraît que cette hypothèse lui tenait fort à cœur en ce moment spécial, car il se leva brusquement et fit quelques pas, affirmant par le redressement de sa taille et la netteté du coup de jarret le vigneur qui lui restait...

— Je n'ai pas voulu vous blesser, dit Marie.

— Je le sais bien, chère enfant... n'êtes-vous pas la bonté même?...

— Causons donc, puisque vous le voulez...

— Deux touristes de Vienne, MM. Loria et Lammer, sont tombés vendredi d'une paroi de rochers, sur le versant sud du Cervin. Ils sont tous deux dangereusement blessés; l'un a une jambe cassée. Ces messieurs avaient entrepris sans guide la périlleuse ascension. Ils ont été transportés à Zermatt.

Cet accident ne paraît pas avoir refroidi le zèle des excursionnistes: samedi, une douzaine de personnes ont gravi le Cervin sans difficulté et une nouvelle caravane est partie pour faire la même ascension.

— Un touriste allemand, qui faisait samedi passé l'ascension du Saentis, est tombé du haut d'une paroi de rochers, à quelque distance de la cabane établie à la Thierwies, et s'est tué.

— Dans une course faite sans guide, un jeune Napolitain, nommé Achare, demeurant avec ses parents à Ormonts-dessus, a fait lundi une chute mortelle en descendant d'un contrefort des Diablerets. Son corps a été retrouvé mardi par les guides de la vallée.

Lucerne. — La Gazette générale de Bâle annonce que M. de Segesser, conseiller national, est dangereusement malade.

— L'année paraît bonne pour les arbres fruitiers, à en juger par les informations qui parviennent de diverses contrées. La petite commune d'Eich n'a pas vendu pour moins de 22,000 fr. de cerises; comme la commune compte au plus cent ménages, cela fait 210 fr. par famille.

Zoug. — Les propriétaires des immeubles situés dans le voisinage du lieu de la catastrophe font procéder actuellement à la démolition des constructions qui sont le plus exposées. Une nouvelle crevasse a été remarquée dernièrement dans la cave d'une maison près du quai. Le restaurant Spillmann continue à n'être pas habité.

— Au 23 juillet le comité de secours avait reçu 149,879 fr. 05.

Soleure. — Le projet de constitution est maintenant presque entièrement élaboré. Les articles concernant les affaires communales et ecclésiastiques sont discutés par une commission spéciale.

Bâle. — L'immigration est certainement plus forte à Bâle que dans les autres villes de la Suisse. Pendant le seul mois de juillet, plus de six cents étrangers et près de cinq cents Suisses d'autres cantons ont demandé et obtenu des permis d'établissement ou de séjour.

Tessin. — La famille Corti était rentrée des champs, à l'approche de l'orage, et prenait tranquillement le repas à la cuisine, tout en se réjouissant de la pluie abondante qui mettait fin à une trop longue sécheresse. Le père, un peu fatigué, était étendu sur son lit dans une autre chambre. Tout à coup, un éclair illumina tout le village; il fut suivi d'un épouvantable coup de tonnerre. Le père fut projeté de son lit contre le mur de la chambre; le gendre, qui était allé à la cave, prendre du vin pour le repas, tomba sur le sol comme s'il avait reçu un coup à la tête; la femme sentit comme un violent coup de fouet à une jambe.

Vaud. — Le 3 août, à 4 1/2 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison de ferme à Denezy. Un domestique, réveillé par le beuglement des vaches, constatait le feu au plafond de l'écurie, provenant de la carbonisation d'une immense quantité de foin. Les pompes des villages environnants sont accourues et ont facilement pu maîtriser l'incendie. Le foin est taxé à 900 fr., tandis que les dégâts et le mobilier détérioré ne s'élèvent qu'à environ 100 francs.

— Ah! c'est vrai! j'ai dit que nous allions causer... Eh bien!... Allons!

Il répéta plusieurs fois ce mot: Allons! Mais il ne disait rien de plus. Marie le regardait en souriant, non sans quelque malice.

Mais l'homme qui avait galopé en plein feu ne pouvait hésiter plus longtemps; il reprit:

— Pardonnez-moi cette question à brûle-pourpoint... mais comment se fait-il que, jeune et jolie et bonne comme vous l'êtes, vous ne songiez pas à vous marier?

Marie baissa la tête et pâlit légèrement. Quand elle regarda de nouveau le général, il vit que ses yeux étaient humides.

— Je vais vous répondre, lui dit-elle, de sa voix qui tremblait un peu. Aussi bien je ne sais pas mentir et je veux vous dire toute la vérité. J'ai aimé et j'ai été aimée une fois dans ma vie, j'avais vingt ans. Mais celui que j'avais choisi et en qui j'avais mis toute l'espérance de ma vie, m'a oubliée et en a épousé une autre...

— Ah! c'est mal! s'écria M. de Morlaines. C'est presque un crime...

— Il faut être indulgent, reprit plus doucement encore Marie Deltour, dont le visage s'éclaira d'une expression de charité radieuse. J'étais pauvre... il était riche. Il était ambitieux, son intelligence lui donnait ce droit... son père combattit son penchant. Il résista longtemps; puis, il comprit ou crut comprendre que nous n'étions pas nés l'un pour l'autre... Un jour il m'a dit adieu en me suppliant de lui rendre

— L'installation du parc aux biches, dans la forêt de Souvabalin, est terminée et, la semaine prochaine, ces charmants animaux prendront possession du riant séjour qu'ils doivent à l'initiative de la Société pour le développement de Lausanne.

Valais. — Une trombe d'eau a emporté, samedi soir, à Louèche-les-Bains, le pont qui reliait le village aux hôtels. On a dû prendre des précautions pour empêcher que le torrent n'emporte un certain nombre de chalets.

Genève. — La police a arrêté, dans un hôtel de la rue des Alpes, le sieur J. A., employé du service ambulancier des postes français, qui avait disparu le mois dernier en emportant pour 40,000 fr. de valeurs provenant de la soustraction d'un certain nombre de plis chargés ou recommandés.

— Un fait sans précédent dans les annales vélocipédiques suisses vient d'être accompli par un jeune amateur genevois, M. Louis Masi, qui est parvenu à faire en 24 heures et 45 minutes deux fois le tour du lac de Genève, soit l'énorme distance de 350 km.

— Le *Black-Rot*, cette terrible maladie de la vigne, la plus terrible peut-être, est dans le vignoble genevois. Cette maladie attaque le raisin et s'annonce par une tache circulaire rougeâtre qui s'étend sans rompre l'enveloppe, cette tache s'agrandit, il se forme des taches noires, tout le grain finit par devenir noir et tombe en poussière. La maladie se propage très facilement dans toute la grappe et jusqu'au pédoncule qui pourrit et laisse tomber la grappe.

— Le ministre de l'instruction publique de France vient de décerner à M. le professeur Alphonse Scheler les palmes d'or d'officier de l'instruction publique de l'Université de France pour services rendus à la propagation de la littérature française contemporaine.

Nouvelles étrangères.

France. — La dernière querelle entre la France et l'Allemagne, la seule qui alimente en ce moment la polémique de la presse dans les deux pays, a éclaté à propos d'une fabrique de jouets allemands établie en France dans un village de la frontière et fermée par ordre préfectoral. Le propriétaire de la fabrique a protesté contre cette mesure qu'il déclare illégale, contraire aux traités et au droit des gens. Les journaux s'en sont mêlés, les uns soutenant la liberté du commerce, les autres protestant contre l'invasion corruptrice de jouets allemands. On dit maintenant que l'arrêté préfectoral a été rapporté, tout au moins qu'on en a ajourné l'effet en accordant à la personne lésée un délai de trois mois pour liquider son fonds de commerce.

— Un incendie considérable s'est déclaré lundi dans le village de Lomiquelic, qui se trouve situé sur la rive gauche du Lorient. Les dégâts sont importants, 24 maisons sont complètement détruites.

Espagne. — Le préfet de Lugo télégraphie qu'un violent orage a causé de graves dommages à Incis et à Herreria. Un torrent grossi par les pluies a entraîné une maison avec les personnes qui l'habitaient. Le chemin de fer est interrompu. Le thermomètre s'est élevé, à Ciudad-Real, à 44° à l'ombre et à 54° au soleil. On signale également de forts orages dans l'Espagne centrale.

Italie. — La *Correspondance parlementaire* publie un article sur l'organisation d'un grand parti catholique en Italie, sur le type du centre allemand. Elle croit que les catholiques, victorieux aux élections communales, doivent s'organiser politiquement et

ma parole, me déclarant, d'ailleurs, que si je l'exigeais, il tiendrait ses serments... Je mis ma main dans la sienne, et, le regardant bien en face, je lui dis: « Obéissez à votre père! » Il partit, et je ne l'ai plus revu depuis...

M. de Morlaines mordait ses moustaches avec colère. Cette simplicité dans le sacrifice l'enthousiasmait et l'encolérissait à la fois.

— Voici tout mon pauvre roman, reprit Marie. Je ne me marierai pas... ma résolution est prise, je vous assure.

Il y eut un moment de silence.

M. de Morlaines s'était assis de nouveau, enveloppant de son regard franc et honnête la tête charmante de cette enfant qui lui semblait héroïque... puis, ses lèvres s'agitèrent et pas une parole ne s'en échappa.

Qu'avait-il donc à dire qui fût si pénible pour sa timidité?... Quelques minutes se passèrent ainsi. Puis, comme prenant une résolution soudaine, M. de Morlaines plongea sa main dans sa poche, en tira son portefeuille qu'il ouvrit, y prit une lettre, et la tendant toute dépliée à Marie Deltour:

— Lisez, je vous en prie... je n'ose parler... je suis un enfant! mais promettez-moi de me répondre en toute franchise...

Marie était redevenue calme. De sa main passée sur son front elle avait écarté la douloureuse vision évoquée tout à l'heure. Elle prit la lettre...

— Si vous voulez lire tout haut, dit le général, il me semble que j'aurais plus de courage...

(A suivre.)

inscrire dans leur pro la liberté du Pape.

Stalle. — Les halveillés la nuit du 3 août de dynamite à Ritiro. Les dynamites ont été déposées par plusieurs personnes ont été est considérable.

— A Santiago, près le 30 juillet, le feu à l'empêché le sauvetage l'épidémie dans son usage de ses armes vement blessés; quinze

— L'épidémie cholérique tamment à Catane, Pat de nouveaux cas à Malte

Bulgarie. — Ferdinand Bulgarie, est arrivé à S

Afghanistan. — le district de Kinghant est de Bokhara. Les que des groupes russes les routes et gagnant l

Allemagne. — deux empereurs d'Alle samedi à Gastein. L'emp déplacé pour rendre v hôte soit, cette fois, v à Salzbourg; l'âge et laume rendaient toute déférence courtoise.

— L'empereur a ad à l'occasion de son jul dans laquelle, après le l'éloge de la politique d grandeur de cette mis tente. > Il fait allusion Léon XIII et constate pape et de l'Allemagne possible. On comment les cercles diplomatique pereur Guillaume grand conciliation de Léon X une réponse courte ma qu'il éprouve en voyan Prusse et en Allemagne pereur protégera les in

Angleterre. — D gasins de nouveautés personnes ont perdu la 13 légèrement blessés évalué à 12 millions de à la malveillance.

Amérique. — L terre dans l'ouest des E un affaissement du so 300 acres à Solden-Pon à cet endroit. De nouve de terre ont été ressenti localités de l'Indiana, d Missouri oriental. L

— D'après les journa des environs de Kokon quer à un usage tout découvert récemment d vent au moyen de cand leurs champs, afin de Par la température sé ment dans cette régio aussi pratique qu'origir

Chine. — 5,900,00 vont être dépensés pour empereur; cette somm prélevée sur les trésor l'empire. Et cependant décidé qu'on réduirait au minimum.

CANTON

La presse tépelette t au sujet du discours pr dey lors de la présenta geoise à Genève.

Nos libertards ne pe cible que leur inspiration constitution de 1848 el vre d'abomination et l haine constitue, à leu-s létisme. On peut juger tent à la constitution à M

Nos félicitations à M

x biches, dans la forêt
la semaine prochaine,
ont possession du riant
ive de la Société pour

au a emporté, samedi
ont qui reliait le vil-
endre des précautions
n'emporte un certain

ans les annales véloci-
accompli par un jeune
asi, qui est parvenu à
es deux fois le tour du
distance de 350 km.

rrible maladie de la
, est dans le vignoble
le raisin et s'annonce
être qui s'étend sans
s'agrandit, il se forme
finit par devenir noir
ladié se propage très
de et jusqu'au pédon-
r la grappe.

on publique de France
eur Alphonse Scheler
struction publique de
vices rendus à la pro-
çaise contemporaine.

angères.

erelle entre la France
mement en ce moment
es deux pays, a éclaté
ets allemands établie
a frontière et fermée
létaire de la fabrique
qu'il déclare illégale,
des gens. Les jour-
nucien la liberté du
nt contre l'invasion
. On dit maintenant
porté, tout au moins
ordant à la personne
ur liquider son fonds

s'est déclaré lundi
qui se trouve situé
es dégâts sont impor-
ment détruites.

ngo télégraphie qu'un
es dommages à Incis
i par les pluies a en-
nnes qui l'habitaient.
pu. Le thermomètre
° à l'ombre et à 54°
de forts orages dans

ce parlementaire pu-
on d'un grand parti
du centre allemand.
torieux aux élections
r politiquement et

que si je l'exigeais, il
main dans la sienne, et,
is : « Obéissez à votre
vu depuis.....
aches avec colère. Cette
asait et l'encolérat à

reprit Marie. Je ne me
se, je vous assure.

ouveau, enveloppant de
charmante de cette en-
s, ses lèvres s'agitaient

pénible pour sa timidi-
ent ainsi. Puis, comme
e Morlaines plonge sa
tefeuille qu'il ouvrit, y
pliée à Marie Deltour :
ose parler... je suis un
répondre en toute fran-

sa main passée sur son
vision évoquée tout à
dit le général, il me

(A suivre.)

inscrire dans leur programme : la revendication de la liberté du Pape.

Sicile. — Les habitants de Messine ont été réveillés la nuit du 3 août par une terrible explosion de dynamite à Ritiro. Les maisons voisines du dépôt de dynamite ont été détruites ou endommagées. Plusieurs personnes ont été tuées ; le nombre des blessés est considérable.

— A Santiago, près de Catane, la populace a mis, le 30 juillet, le feu à l'hôpital des cholériques et a empêché le sauvetage des malades, afin de détruire l'épidémie dans son germe. La gendarmerie a dû faire usage de ses armes ; trois personnes ont été grièvement blessés ; quinze autres ont été arrêtées.

— L'épidémie cholérique augmente en Sicile, notamment à Catane, Paterno et Palerme. On signale de nouveaux cas à Malte.

Bulgarie. — Ferdinand de Cobourg, prince de Bulgarie, est arrivé à Sofia mercredi.

Afghanistan. — 300 Russes sont arrivés dans le district de Kinghantapa, près de la frontière sud-est de Bokhara. Les avis du Badakohan annoncent que des groupes russes parcourent le pays, étudiant les routes et gagnant la bienveillance des habitants.

Allemagne. — L'entrevue traditionnelle des deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche a eu lieu samedi à Gastein. L'empereur François-Joseph s'est déplacé pour rendre visite à son allié, sans que son hôte soit, cette fois, venu à sa rencontre à Ischl ou à Salzbourg ; l'âge et la santé de l'empereur Guillaume rendaient toute naturelle cette marque de déférence courtoise.

— L'empereur a adressé de Gastein à Léon XIII, à l'occasion de son jubilé, une lettre autographique dans laquelle, après les félicitations d'usage, il fait l'éloge de la politique de la papauté. Il parle de « la grandeur de cette mission de paix, d'ordre et d'entente. » Il fait allusion à la politique personnelle de Léon XIII et constate que c'est grâce aux efforts du pape et de l'Allemagne que la paix a été et restera possible. On commente beaucoup cette lettre dans les cercles diplomatiques prussiens, où l'on croit l'empereur Guillaume grand partisan de la politique de conciliation de Léon XIII. On dit que le pape a fait une réponse courte mais précise, où il affirme la joie qu'il éprouve en voyant renaitre la paix religieuse en Prusse et en Allemagne, et exprime l'espoir que l'empereur protégera les intérêts catholiques.

Angleterre. — Dans l'incendie des grands magasins de nouveautés de M. Whiteley, à Londres, 7 personnes ont perdu la vie ; 5 ont été grièvement et 13 légèrement blessées. Le dommage matériel est évalué à 12 millions de francs. On attribue l'incendie à la malveillance.

Amérique. — Les récents tremblements de terre dans l'ouest des Etats-Unis ont, paraît-il, causé un affaissement du sol sur une étendue d'environ 300 acres à Solden-Pond (Kentucky). Un lac se forme à cet endroit. De nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties mardi matin dans plusieurs localités de l'Indiana, du Tennessee, du Kentucky et du Missouri oriental. Les habitants sont terrifiés.

— D'après les journaux de New-York, les fermiers des environs de Kokomo (Indiana) viennent d'appliquer à un usage tout à fait nouveau le gaz naturel découvert récemment dans cette région ; ils s'en servent au moyen de candélabres mobiles, pour éclairer leurs champs, afin de moissonner pendant la nuit. Par la température sénégaliennne qui sévit actuellement dans cette région, cette invention est, dit-on, aussi pratique qu'originale.

Chine. — 5,900,000 taëls, soit 40,600,000 fr., vont être dépensés pour les fêtes du mariage du jeune empereur ; cette somme, qui paraît énorme, sera prélevée sur les trésors de toutes les provinces de l'empire. Et cependant le gouvernement impérial a décidé qu'on réduirait les frais de cette cérémonie au minimum.

CANTON DE FRIBOURG

La presse tépelette tout entière fait du vacarme au sujet du discours prononcé par M. l'avocat Cosandey lors de la présentation de la bannière fribourgeoise à Genève.

Nos libertards ne peuvent cacher l'horreur invincible que leur inspirent les institutions fédérales. La constitution de 1848 elle-même leur paraît une œuvre d'abomination et le seul fait d'en parler sans haine constitue, à leur yeux, un crime de lèse-tépeletisme. On peut juger par là de l'amour qu'ils portent à la constitution actuelle.

Nos félicitations à M. Cosandey.

Pour avoir ainsi encouru la désapprobation unanime de ces gens-là, il faut vraiment qu'il ait parlé en bon Suisse et en bon Fribourgeois.

Notre gouvernement médite, paraît-il, le rachat de tous les droits perpétuels d'auberges. Les droits nouveaux ne devant être que temporaires et délivrés au bon plaisir du Conseil d'Etat, celui-ci trouve ainsi un nouvel instrument de domination à ajouter à ceux déjà nombreux dont il dispose.

En vue de ce rachat, nous dit-on, le Conseil d'Etat a fait remettre à chaque propriétaire de droit perpétuel d'auberge une circulaire l'invitant à indiquer immédiatement au fonctionnaire qui la présentait la valeur de son droit. On espère sans doute opposer plus tard cette estimation hâtive et irraisonnée à certains propriétaires quand il s'agira de les indemniser.

Lorsqu'on entreprend de semblables réformes, il semble que la dignité de l'Etat devrait interdire de semblables guet-apens.

Ajoutons que, aux réclamations de certains aubergistes de la Gruyère, un fonctionnaire tépelet répondait textuellement que le rachat des droits perpétuels avait été ordonné par la Confédération comme conséquence de la loi sur l'alcool, et que c'était bien fait pour ceux qui avaient voté cette dernière.

O loyalauté !

Dimanche passé avait lieu à Nant le baptême d'un nouveau drapeau pour la société de musique du Vully. La société de musique de Mur et la société de chant du Vully étaient parrain et marraine du drapeau. Le président de la société de chant, M. Biolley, instituteur à Lugnorre, faisait le discours de circonstance, lorsque tout à coup il s'affaissa et tomba mort dans les bras de M. Cornuz, directeur de chant. Une émotion extraordinaire s'empara de l'assistance ; on fait chercher un médecin, mais hélas ! il ne peut que constater le décès. M. Biolley avait une maladie de cœur depuis nombre d'années, et malgré cela il supportait ses douleurs avec résignation. Le 3 août, à 2 heures de l'après midi, a eu lieu son ensevelissement, suivi d'une grande foule, plus de quatre cents personnes.

Les 13, 14 et 15 août aura lieu à Fribourg la fête centrale de la Société suisse des commerçants.

Le samedi 13 août : 7-10 h. réception des délégués ; 10 1/2 h. assemblée aux Charpentiers ; 1 h. banquet ; 3-8 h. reprise de l'assemblée ; 8 h. banquet au Faucon ; 9 h. soirée familière au Tivoli.

Le dimanche 14 août : 8-10 h. réception des sections ; réunion à Tivoli ; déjeuner ; distribution des cartes de fête et billets de logement ; 10 1/2 h. cortège ; 11-1 h. assemblée générale à l'Ecole des filles ; 2 h. banquet à la Grenette ; 4 h. course au viaduc de Grandfey ; 6 h. concert d'orgue à la cathédrale ; 7 h. représentation du Club dramatique de la section de Fribourg ; 9 h. départ pour le jardin de Bellevue ; souper, illumination, bal.

Le lundi 15 août : 8 h. réunion au local de la section ; visite des ponts suspendus et course au barrage (en cas de mauvais temps, visite des musées) ; 1 h. dîner ; visite de la ville ; clôture de la fête.

Société fribourgeoise des fromagers. — Le dimanche 21 août courant, à 2 heures de l'après-midi, au café de la Tour, à La Tour-de-Trême, la Société fribourgeoise des fromagers fera donner une conférence sur les sujets suivants :

- 1° Le beurre et sa fabrication ;
- 2° Importance des os comme engrais ; moyens les plus pratiques de s'en servir.

MM. les fromagers et agriculteurs, soucieux de la prospérité de notre industrie laitière et agricole, sont particulièrement priés d'assister en grand nombre à cette conférence qui promet d'être très instructive et surtout pratique.

(Communiqué.)

Le Comité.

Trois clubistes fribourgeois, MM. J. Repond, R. Schaller et Aug. Weissenbach ont fait, le 5 août, dans des conditions très favorables, l'ascension du Mont-Rose, la sommité la plus élevée de nos Alpes suisses. La plus haute pointe, la Dufour-Spitze, est à 4638 m. au-dessus de la Méditerranée.

GRUYÈRE

Les hôtels et les établissements de bains de la Gruyère sont très fréquentés cette année. Parmi les hôtes illustres qui y séjournent, nous remarquons M. le conseiller fédéral Ruchonnet, qui est en ce moment en villégiature aux bains des Colombettes. M. Ru-

chonnet connaît parfaitement notre conton et il apprécie beaucoup les beaux sites de notre verte Gruyère. Nous souhaitons bonne cure à l'éminent chef du département de Justice et Police.

Accident de montagne. — Dimanche dernier, un triste accident est arrivé à la Dent de Corjon, vis-à-vis de Rossinières. Les edelweiss en sont encore la cause.

D'après les renseignements recueillis, le jeune Desplands, de Rougemont, était occupé à cueillir des edelweiss près du sommet de la montagne, dans une crête rocheuse qui se présente comme une pointe aiguë inclinée à gauche quand on la voit depuis la vallée de la Gruyère, mais qui, vue de face depuis le Pays-d'Enhaut, se déploie en une large paroi crénelée. Deux autres jeunes gens du Pays-d'Enhaut herborisaient dans le même endroit. Tout à coup, une pierre se détache au moment où Desplands y mettait le pied. Un de ses camarades qui se trouvait au-dessous de lui se baissa instinctivement ; bien lui en prit, car il faillit être entraîné par la chute du malheureux D., lequel fut précipité dans l'abîme d'une hauteur de 150 mètres. Son corps, affreusement mutilé, n'a été retrouvé qu'après de longues recherches. Ce jeune homme était en service à Saint-Légier ; il n'avait que 19 ans.

Fièvre aphteuse. — Le ban est mis sur la région de la commune d'Estavannens située entre la Dent de Bourgoz et les rochers des Combes, et comprenant outre Leytemarie, les pâturages : les Draclats, le Couloz, Les Plans, le Draillardoz, le petit et le gros Cuaz jusqu'au ruisseau du Motélon, et sur l'autre versant, la petite et la grosse Forclaz, la Zoret-taz, les Fonds et les Sciernes domp.

AGRICULTURE

Commerce des fromages. — Que les hommes sont cependant singuliers ! s'écrie la *Feuille centrale d'agriculture suisse* de Zurich ; hier, ils se plaignaient comme si le ciel allait leur tomber sur la tête ; aujourd'hui, ils se réjouissent sans réserve et leur confiance est sans bornes. — Ce spectacle n'est pas nouveau ; c'est celui qu'offre, ces temps-ci, le commerce des fromages. Jamais la chasse aux fromages d'été n'a été aussi animée que maintenant et les acheteurs se montrent en général satisfaits des produits. On paie de 65 fr. à 78 fr. les 50 kg. et il ne reste plus de vieille marchandise.

Pendant cette hausse, sans pareille, les pays d'importation augmentent tranquillement leurs tarifs, sans s'inquiéter de la manière dont les spéculateurs du jour parviendront à boucler leurs comptes.

« Que l'agriculteur se réjouisse de cette hausse du prix de l'un de ses produits, dit le journal zuricois, c'est bien naturel ; mais un peu moins de confiance et de présomption serait plus raisonnable ; les prix des produits laitiers sur les marchés étrangers sont restés les mêmes et n'ont subi aucune hausse. Une réaction violente, suivie d'une catastrophe, n'est pas impossible. »

Nous ne voudrions pas troubler la joie sans mélange de nos fruitiers et montagnards, mais les craintes de notre confrère de Zurich ne sont pas dépourvues de fondement. La hausse actuelle a certainement pour principale cause la spéculation, et si les producteurs, qui rêvent déjà pour leur lait les prix de 1885, ne rabattent pas de leurs prétentions, gare à la réaction : nous pourrions bien revoir les mauvais jours et les catastrophes de 1886.

Le manque d'appétit,

les nausées, maux de cœur, défaillances, malaises, faiblesses, sont facilement dissipés avec la cure du véritable **Cognac ferrugineux Collier**, lequel est un fortifiant, reconstruit et conseiller à toutes les personnes affaiblies par la transpiration ou des travaux pénibles. 14 ans de succès.

Médailles d'argent et d'or, diplôme d'honneur Paris et Lyon en 1887. Eviter les contrefaçons en exigeant sur chaque flacon la marque des deux palmiers. Dépôt général : **Collier, à Morat.** (H-22-X)

Nous lisons ce qui suit dans la *Suisse illustrée*, journal industriel, N° 14, pag. 165 :

« M. Pluss-Stauffer, fabrique de ciment, Oftringen, a inventé un ciment qui, comme nous en avons fait l'essai, recolle toute sorte d'objets en verre, porcelaine, corne, etc., sans qu'on y remarque de couture. Ce ciment a une telle force qu'il est très rare de voir les objets ainsi réparés se briser une seconde fois à la même place. L'eau froide n'a aucune influence sur ce ciment et l'eau chaude ne peut le ramollir que si on laisse les objets y séjourner trop longtemps. Nous ne pouvons donc que recommander le ciment Pluss-Stauffer comme le meilleur moyen de raccommoder la vaisselle. » (Voir aux annonces.)

